

Web Formation en ligne *Gestion de crise*

**Être confronté à une organisation nationale du type
« Grand Evènement » sur son territoire/être partie
prenante à une crise majeure qui affecte la
collectivité : Rôle et place des élus.**

Public concerné :

- ☞ Maires, élus municipaux et responsables de grands évènements

Objectifs de la formation :

- ☞ Appréhender les principes de la gestion d'une crise majeure
- ☞ Savoir faire face à une organisation nationale sur son territoire

Contenu

Première partie : Du Premier Ministre au maire. Le dispositif gouvernemental et son organisation

- 1- L'organisation (permanente) de l'Etat pour la gestion des crises majeures comme les Grands Evènements
- 2- Les principes de la gestion d'une crise ou d'un évènement de grande ampleur (ex : sommet ou évènement sportif internationaux)
- 3- Composition et rôle de la Cellule Interministérielle de Crise (CIC)/ Centre National de Commandement Stratégique (CNCS) pour les JOP

Seconde partie : Les outils de la gestion de crise (la planification et l'articulation opérationnelles des institutions : le rôle de chaque intervenant ou opérateur dans cette chaîne)

- 1- L'importance de la planification pour déterminer le rôle attendu des ressources de défense et de sécurité nationale mobilisées et l'effet à atteindre (éventuel point sur le retour d'expérience relatif au rôle des FSI et Sécurité civile pendant la crise sanitaire 2020-2021)
- 2- L'exemple de l'articulation des plans et dispositifs déployés en cas d'attaque terroriste avec quelques éléments sur le Schéma National d'Intervention (SNI)
- 3- Présentation sommaire de la mise en œuvre de la réponse territoriale à une attaque ou un accident NRBC
- 4- En cas d'attaque ou d'attentat, le volet judiciaire et l'aide aux victimes
- 5- Vue sur le cadre juridique des différents régimes d'exception
- 6- Le système d'alerte et d'information des populations (rôle du SIG-service d'information du Gouvernement , la chaîne Etat/maires) et la question- délicate- de la communication

Troisième partie : Un exemple concret de l'organisation à Biarritz et au Pays basque du G7 (aout 2019) qui s'est avéré être le dernier grand évènement international de grande ampleur en France avant les JOP de l'été 2024

Présentation d'un Ppt animé et statique

Modalités pratiques de la Web Formation en ligne

Date: 28 mai 2024 - 13 h 30/ 17h 00

TARIF pour la ½ journée :

350 € TTC (dispense de TVA)

Nombre de participants : Limité à 15 inscriptions

**Web Formation animée par
Jean-Christophe MORAUD**

*Préfet – Inspecteur Général de
l'Administration*

APASP – Association loi 1901 -
Organisme de formation
n° 11 75 44270 75 auprès du Préfet région IDF
- Siret : 78418085300052 - APE : 9499Z
204, rue de Charenton 75012 PARIS –
Mail apasp@free.fr – Tél 01 42 80 93 93